RETOUR D'EXPÉRIENCE

cpie PAYS DE BOURGOGNE

CLIMI MON TERRITOIRE EN TRANSITION

Mon territoire en transition, le climat change et nous ?

2024 - 2026

— Les enjeux de l'eau —



Volet territorial

Rédaction
Mai 2026

SOMMAIRE

I. Carte d'identité du territoire *p.03*

II. Déroulé des actions mises en oeuvre *p.05*

III. Freins et leviers identifiés *p.07*

IV. Résultats, bénéfices et apports du projet *p.08*

V. Valorisation de la démarche *p.10*

VI. Témoignage d'un participant *p.10*

Avant-propos



Une démarche au bénéfice des communes rurales

Le projet « Mon territoire en transition : le climat change et nous ? »

est une démarche méthodologique d'accompagnement des communes rurales face au changement climatique et, plus spécifiquement, aux enjeux liés à l'eau.
En associant élus et habitants (petits et grands), sa finalité est de favoriser l'émergence d'initiatives concrètes et adaptées aux réalités du territoire.

Une démarche animée par le CPIE Pays de Bourgogne



Le CPIE Pays de Bourgogne accompagne les territoires en mobilisant les élus, les habitants, les professionnels et les acteurs socio-économiques autour d'actions communes en réponse aux problématiques de transition écologique et sociale de son territoire.

Son approche ? Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs, décloisonner les sujets en travaillant sur les enjeux plutôt que sur des thématiques et proposer des collaborations concrètes et durables.

1. Carte d'identité du territoire



Territoire bénéficiaire



Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, EPCI regroupant 51 communes (117 849 habitants), située dans le département de la Saône-et-Loire (71).

Diagnostic initial et enjeux identifiés

- Métropole assez urbaine, gravitant autour d'une ville centre, Chalon-sur-Saône, cœur économique et stratégique du territoire, traversée par la Saône. Située au carrefour de différents bassins de vie, entre plaine de Saône et coteaux viticoles, les enjeux autour de l'eau sont nombreux. Chalon-sur-Saône est le point de départ du Canal du Centre, important secteur touristique et facteur d'attractivité. Agriculture céréalière et viticole, industries, tourisme (port de plaisance, bateaux), consommation domestique… : les usages de l'eau sont variés.

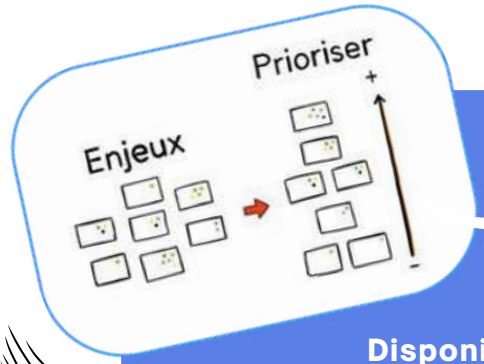
- Les élus ont souhaité impulser une dynamique autour de l'eau, via l'élaboration d'un Plan Eau à l'échelle du Grand Chalon. Portée par le service Eau et assainissement, en partenariat avec le CPIE, la démarche a été pensée pour impliquer l'ensemble des acteurs et usagers de la collectivité.



Acteurs et publics associés à la démarche

Élus de la commission environnement, services techniques de la collectivité, associations environnementales, industriels et leurs représentants, agriculteurs et leurs représentants, bailleurs sociaux, office du tourisme, habitants.

Enjeux prioritaires pour les bénéficiaires lors de la démarche



Sobriété des usages : développer la réutilisation de l'eau, généraliser les écogestes, acquérir des équipements hydro-économes et faire évoluer le prix de l'eau.

Disponibilité de la ressource : favoriser la récupération d'eau de pluie, l'infiltration de l'eau dans le sol, réduire les fuites d'eau dans les réseaux...

Qualité de l'eau : préserver les champs captants, les milieux humides et les espaces verts urbains, renforcer les contrôles qualité et la transparence de l'information, lutter contre le ruissellement et les inondations.

Travailler sur la communication et la gouvernance.

Situation d'accompagnement

Face à la volonté des élus d'élaborer un document stratégique ambitieux, **le CPIE s'est positionné en tant que partenaire auprès du service porteur de la démarche pour faciliter le travail** avec les différents acteurs. Le CPIE, le chargé de missions transversales, et la directrice du service Eau et assainissement ont travaillé en étroite collaboration pour **mobiliser les acteurs concernés** par la ressource en eau, **recueillir leurs perceptions et leurs réalités,** et **organiser des temps d'échanges** pour chaque catégorie d'acteurs.

Le CPIE a proposé **une méthodologie innovante basée sur l'écoute active visant à faciliter les échanges,** qui a été appliquée pour tous les ateliers collectifs. La métropole et le CPIE se sont répartis les réunions à animer. Chaque étape de la démarche a été concertée entre les partenaires, validée ensemble.

II. Déroulé des actions mises en œuvre



Méthodologie des interventions

6 séances pour les élus, les habitants et les acteurs :



- **Séance 1** → **Acculturation des élus aux enjeux de l'eau :** animation de la Fresque de l'eau, échanges autour des enjeux et problématiques, présentation des actions déjà menées sur le territoire.
- **Séance 2** → **Atelier d'écoute active** auprès des élus, identification des problématiques.
- **Séance 3** → Atelier d'échanges avec les élus, **visant à définir et prioriser les objectifs sur le territoire.**
- **Séance 4** → **Atelier d'échanges avec les représentants des bailleurs sociaux et les associations environnementales** sur les problématiques et enjeux liés à l'eau dans leurs activités et pratiques.
- **Séance 5** → **Réunion de restitution des synthèses** des différents ateliers auprès des élus, échanges et priorisation.
- **Séance 6** → Soirée de restitution publique à Chalon-sur-Saône, **permettant de présenter le Plan Eau et échanger avec les participants.**

Adaptation aux enjeux territoriaux et aux spécificités locales

Les ateliers ont été animés dans une posture d'écoute et de recueil des réalités de chacun, de leurs perceptions vis-à-vis de leurs pratiques : une posture qui permet d'être au plus près des spécificités de chaque acteur, de leurs contraintes, et d'appréhender finement leurs usages de l'eau au regard de leurs activités.





Certains enjeux se sont recoupés, partagés par plusieurs acteurs, d'autres restent très spécifiques en fonction des usages. Mettre en évidence l'ensemble de ces aspects et le rendre visible à tous fait partie du processus.

Rôle des acteurs territoriaux dans la démarche

L'implication des acteurs du territoire est le principe même de cette démarche de facilitation de l'action commune, à l'occasion d'ateliers auprès de chaque catégorie d'acteurs.

Ces temps d'échanges basés sur une méthodologie d'écoute active ont été l'occasion à chacun d'exprimer sa perception, de recueillir les réalités et contraintes individuelles. Le partage collectif des problématiques a été l'opportunité d'identifier ce qui relève du commun entre les participants.

Les enjeux et objectifs visant à la préservation de la ressource ont pu être partagés et priorisés par tous au sein du document stratégique.

Les catégories d'acteurs concernés par la démarche et impliqués :

- Les acteurs du monde agricole
- Les industriels et l'hôpital
- Les bailleurs sociaux
- Les services du Grand Chalon
- Les associations environnementales
- Les élus/ambassadeurs de la transition écologique

Les professionnels du tourisme ont été intégrés uniquement via une enquête en ligne. Le Grand Chalon a également créé une enquête pour recueillir les perceptions et avis du grand public.

Implication des enfants et lien avec la démarche multi-acteurs

Les enfants **n'ont pas été directement impliqués** dans le cadre de ce projet. Un partenariat avec Suez et le Grand Chalon **a permis au CPIE de proposer des interventions sur le cycle de l'eau auprès de classes de primaires durant l'année 2025,** leur permettant d'appréhender les enjeux de l'eau du territoire et les leviers d'actions possibles.



III. Freins et leviers identifiés



Freins et réponses apportées pour lever ces derniers

Fonctionnement hiérarchique d'une collectivité et temps d'appropriation de la démarche par les élus.

Réponse apportée : mise en place d'une démarche sur le temps long et d'une posture testée/approuvée lors des ateliers permettant aux élus de comprendre progressivement les intérêts de cette méthodologie innovante.

Démarche chronophage, recueil d'une quantité très importante d'information.

Réponse apportée : répartition de l'animation des ateliers entre le CPIE et l'équipe technique du Grand Chalon, élaboration de synthèses, priorisation des idées avec les participants.

Implication des habitants du territoire délicate.

Réponse apportée : mise en place d'une enquête, pour recueil des avis, des représentations et des idées.

Leviers utilisés

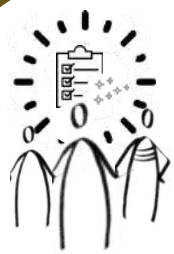
Travail partenarial avec l'équipe technique du Grand Chalon très qualitatif, collaboratif et transparent, permettant un bon suivi de la démarche.

Adaptation permanente, souplesse, écoute des contraintes et besoins de la structure bénéficiaire.

Apport d'une posture d'écoute et de recueil des perceptions testée et approuvée par le Grand Chalon, bénéfices de cette approche observables.

Mise en place d'ateliers pour chaque catégorie d'acteurs, évitant le jugement et le débat, favorisant l'expression et l'échange apaisé.

IV. Résultats, bénéfices et apports du projet



Résultats du projet et évaluation

- L'eau : un sujet phare sur le territoire, porté par la collectivité et approprié par l'ensemble des acteurs.
- Finalisation d'un document stratégique, base nécessaire d'une future action commune sur le territoire : le Plan Eau, signé en automne 2025.
- Très bonne mobilisation des usagers puisque l'enquête a recueilli 582 réponses et près de 1200 contributions et idées pour préserver la ressource. 21 ateliers menés ont permis de rassembler 230 participants de tous horizons autour du sujet et de recueillir leurs expressions.
- Une préoccupation partagée par tous, des problématiques propres à chaque typologie d'activité ont été recueillies, permettant de lister différents enjeux et de prioriser des pistes d'actions.

Actions engagées par la Communauté d'Agglomérations au cours ou à la suite de la démarche

HIVER 2024 - 2025

→ **Co-animation des ateliers avec le CPIE**

ÉTÉ 2025

→ **Conception et validation du Plan Eau en conseil communautaire**

PLAN EAU DU GRAND CHALON

NOVEMBRE 2025

→ **Engagement des acteurs impliqués avec un évènement de signature officielle permettant de valoriser le lancement du plan d'actions et l'engagement des signataires**

Bénéfices directs et indirects

L'eau concerne tout le monde. C'est un sujet qui cristallise de nombreux enjeux, opposant parfois certains acteurs à l'image des élus et des agriculteurs sur la question du ruissellement.



La posture proposée par les animateurs d'écoute active, de façon neutre, permet d'éviter des confrontations stériles **en favorisant l'expression libre, l'écoute des réalités de chacun par tous les participants** qui se sentent entendus et considérés.

Cette posture n'a pas pour objectif de favoriser le débat, mais plutôt l'apaisement, un préalable indispensable pour construire ensemble.

Le pari est réussi, à la fois **parce qu'un document stratégique inédit pour l'eau a été élaboré,** une base nécessaire pour la réflexion collective autour d'actions pertinentes à l'échelle du territoire, et à la fois parce que **les conditions ont été mises en place pour favoriser le travail en commun,** avec des volontés affirmées de la part des acteurs.





V. Valorisation de la démarche



- Actions de communication et de valorisation réalisées ou envisagées à l'échelle communale et territoriale

Une présentation de la démarche menée a été réalisée conjointement par le Grand Chalon et le CPIE lors des Carrefours de l'Eau (IDEALCO) de Dijon en juillet 2025.

Un temps de signature officiel, largement médiatisé a eu lieu à l'automne 2025, organisé par le Grand Chalon, et rassemblant élus, partenaires et acteurs mobilisés.



VI. Témoignages de partenaires

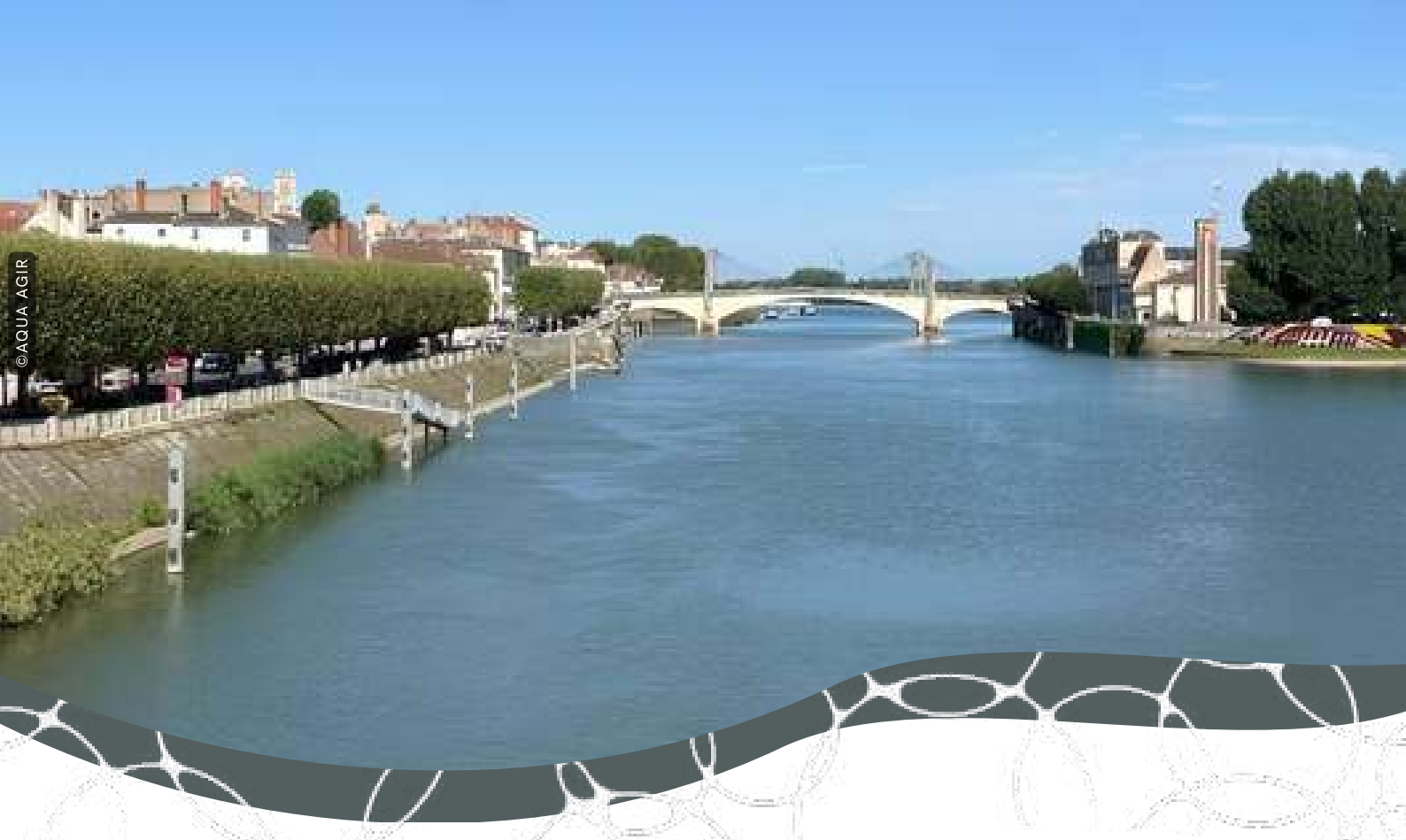
« Le CPIE, au-delà de l'apport méthodologique, a représenté un acteur à la fois tiers et facilitateur. Il était particulièrement intéressant d'être dans une posture d'écoute des acteurs. Cela a permis des échanges plus apaisés, sans revendication.

Nous avons avancé dans la démarche étape après étape : on avance en marchant ! Il a fallu accepter une grande prise de risque, car dans ce processus, nous ne savions pas quel résultat allait en découler. ».

Laurent GOUTHERAUD, Chargé de missions transversales
Hélène GERBER, Directrice eau et assainissement du Grand Chalon.

« Ce n'est qu'un début, le reste est à construire ! »

Un élu du Grand Chalon



Pour nous contacter :

- Bérengère DURET -

b.duret@cpie-pays-de-bourgogne.com

03 85 82 42 64

10, route de Morlet
71 360 Collonge la Madeleine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Le GrandChalon Agglomération